

Ouverture de séance 20 heures.

Présents :

Bernat Brigitte, Delbègue Bernard, Delbègue Jean-Pierre, Laporte Patrick, MAUS Philippe, Pauty Jean-Claude, RIGAUD Julie, Sierpakowski Claire, Soulier Jean-Marc, Svoboda François.

Absents excusés : Belloncle Cassandra. Procurations : /.

Secrétaire de séance : Pauty Jean-Claude.

1 - PROJETS DE TRAVAUX PRESENTES POUR DELIBERATION

ÉCOLE :

Faux plafond de la salle de motricité : les travaux (2 400 €) sont confiés à l'entreprise ASTRE, et devraient être réalisés durant les vacances de Toussaint.

Remplacement de menuiseries extérieures : les travaux (19 720 €) sont confiés à l'entreprise CASSIN. La date de réalisation n'est pas encore fixée.

Financement prévu : CD19 (CSC) 5 608 € ; Etat (DETR) 5 608 € ; fonds propres : 10 904 €

DELIBERATION 2020 / 09 / 01. Projet adopté à l'unanimité.

CIMETIÈRE :

Le projet de réfection des allées est présenté avec les différentes options de recouvrement du sol.

Financement : Département : 10 592 € ; fonds propres : 40 250 €

DELIBERATION 2020 / 09 / 02. Pour : 5 Contre : 5.

Compte-tenu de l'importance des sommes en jeu, et de l'absence de majorité nette, le maire, au bénéfice de sa voix prépondérante, propose au conseil municipal de reprendre l'étude et de présenter un nouveau projet lors d'une prochaine séance.

2 - INFORMATION SUR LES TRAVAUX EN COURS OU PRÉVUS

Mise aux normes de l'étang des Gannes

Dossier initié par la précédente municipalité. Financement prévu : Département : 19 027 € ; Agence Adour-Garonne : 13 454 € ; fonds propres : 72 796 €.

Afin de respecter l'obligation de mise aux normes des étangs communaux et après échanges avec le CPIE (instructeur du dossier) et la société de pêche, la municipalité a notifié le marché à l'entreprise TALLET. Une réunion préparatoire aux travaux se tiendra le 9 septembre.

Réhabilitation du captage des Vergnalades II

La société Massif central Réseaux réalisera le remplacement de la canalisation courant octobre. Montant des travaux 12 090 €, sur fonds propres.

Réseau électrique

Remplacement d'armoires électriques pour un montant unitaire de 1 500 € HT (50% sur fonds propres, 50% subvention de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie).

Mur du cimetière

La commande passée fin 2018 à l'entreprise LAVERDURE n'ayant pas été honorée, la municipalité procède à une relance. Financement : CD19 (CSC) 6 250 € ; fonds propres : 18 750 €.

Voirie La Forêt (VC3)

Dossier initié par la précédente municipalité. Financement prévu : Etat 40 000 € ; fonds propres : 80 000 €. La demande de subvention doit être renouvelée. La procédure de mise en concurrence des entreprises sera relancée en vue d'une réalisation des travaux en 2021.

3 - AUTRES TRAVAUX ENVISAGÉS

Mise aux normes de l'étang de Viers

Etude commandée au CPIE le 20/8 pour un montant de 4 656 €.

Eau potable : télésurveillance des réservoirs

Le système envisagé permettra de contrôler le niveau des réservoirs afin d'assurer un approvisionnement régulier. Un devis de 13 062 € a été accepté en 2019. Une réunion avec la société Hydraélec est prévue le 14 octobre pour finaliser l'opération.

Eglise

Ce sujet doit être entièrement retravaillé. Des contacts ont été pris avec la fondation du patrimoine, un rendez-vous avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles est prévue le 15 septembre. Le maire précise que les fonds récoltés par l'association pour la sauvegarde de l'église sont sécurisés.

Logements communaux

Un courrier sera adressé aux locataires en vue d'effectuer une visite des différents logements pour recenser les travaux qui seraient nécessaires.

4 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

La liste présentée au conseil municipal est validée par un vote unanime

DELIBERATION 2020 / 09 / 03 ; 10 voix pour.

5 - COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

La liste proposée est présentée au conseil municipal et ne fait l'objet d'aucune modification.

6 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES GORGES DE LA HAUTE DORDOGNE

L'adhésion à l'A.G.H.D. dont l'objectif statutaire est l'aide à l'insertion par le travail (entretien d'espaces verts, sentiers de randonnée, rivières ...avec encadrement par des personnels de l'association) est proposée. Cotisation annuelle : 50 €.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Rentrée scolaire :

20 élèves sont accueillis au RPI (7 à Lamazière, 13 à Palisse). La rentrée s'est bien déroulée, les mesures liées à la pandémie de COVID 19 ont été mises en place en collaboration avec les personnels de l'école.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Un point d'étape est fait sur les travaux des groupes. Une réunion de synthèse se tiendra lundi 14 septembre.

Activité des commissions internes :

- Commission vie communale : réunion 1ère quinzaine d'octobre (bilan des marchés, programme d'activités, locaux ...).
- Commission travaux : prochaine réunion début novembre.
- Commission communication et lien social : une parution tous les deux mois du bulletin « Entre Vianon et Luzège » est proposée. Le prochain numéro est prévu pour début octobre. Les associations devront transmettre leurs informations avant le 20 septembre.

Commission budget : prochaine réunion en novembre ou décembre pour recenser l'ensemble des besoins.

Séance close à 21h45.

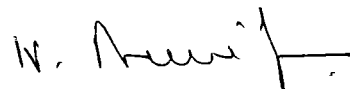
La prochaine séance du conseil municipal est fixée au vendredi 6 novembre, 20 heures.

Le secrétaire de séance,



Jean-Claude Pauty.

Le maire,



Jean-Pierre Delbègue.